

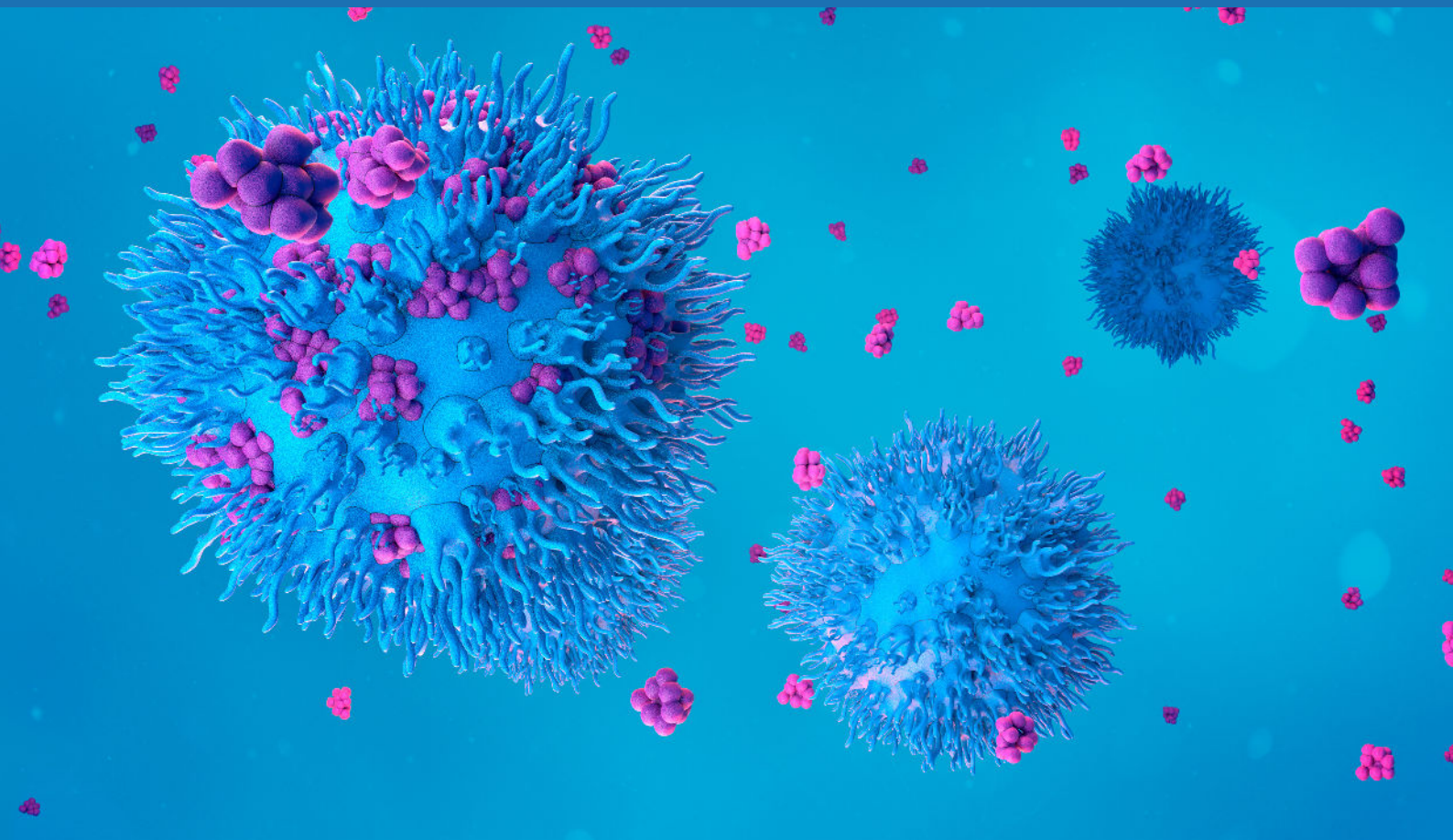
FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIC : PHARMACIENS HOSPITALIERS, INTERNES



PRISE EN CHARGE DES CANCERS PAR LES MEDICAMENTS DE
THERAPIES INNOVANTES – MTI : CONNAITRE LES COMPETENCES
REQUISES POUR LES PHARMACIENS HOSPITALIERS

MARDI 28 MAI 2024

Hotel Okko Paris Gare de l'Est, 10ème



Avec la collaboration de la Société Française de Pharmacie
Oncologique



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE PHARMACIE ONCOLOGIQUE

Contexte

Les Médicaments de Thérapie Innovante MTI sont des médicaments avec de nouveaux mécanismes d'actions qui sont commercialisés depuis seulement 5 ans. De nombreux principes actifs sont en cours de développement en hématologie comme en cancérologie. Dans la phase d'autorisation des premiers centres de traitement, leur mise en place a nécessité de nombreuses modifications des organisations existantes.

Actuellement les MTI sont des médicaments exclusivement prescrits /administrés dans les centres hospitaliers autorisés à gérer ces « médicaments à risque ». Ces autorisations sont accordées en fonction du type de médicaments et sont parfois restreintes à certains établissements. Les pharmaciens de ces centres ont aujourd'hui une certaine expertise. Ce sont donc les pharmaciens des établissements adresseurs (adresseur de patient au centre traitant) qu'il faut former aujourd'hui.

Les formations existantes sont des formations universitaires, spécifiques et qui nécessitent un engagement long (diplômes universitaires – DU) ou intégrées dans des DU de pharmacotechnie. Il n'existe pas de formation courte permettant d'approfondir des connaissances universitaires acquises lors des études de pharmacie ou des unités de formation de l'internat.

Les centres adresseurs doivent connaître l'organisation des centres de traitement. Cette formation doit concourir à l'amélioration des prises en charge des patients atteints d'hémopathie maligne ou de tumeur solide et recevant un traitement de type MTI.

Objectifs

Les objectifs de la formation permettent d'appréhender l'ensemble des aspects pharmaceutiques de ces nouveaux médicaments qui nécessitent une organisation spécifique :

- Comprendre le contexte réglementaire : Décret, demande d'autorisation, limitation d'utilisation....
- Connaître les médicaments dans leurs indications en oncologie et en hématologie : panorama des médicaments commercialisés et ceux en développement et patients candidats
- Appréhender les locaux et équipements : présentations des recommandations et des évolutions des BPP sur les MTI
- Connaître les risques associés et mesures de prévention
- Retours des expériences françaises en insistant sur les différentes organisations

Méthodes pédagogiques

Formation présentielle alternant apports théoriques et pratiques, évaluation individuelle de l'acquisition, remise d'un support de cours.

Intervenants

Dr Isabelle Madelaine – Cheffe de service de Hôpital Saint Louis, Paris
A confirmer : pharmacien ayant une expérience pratique des MTI

Nombre de participants :

Minimum : 5, Maximum : 20

Durée

1 jours de 9h à 17h00

Lieu

Hotel Okko Paris Gare de l'Est

Date limite d'inscription :

21 mai 2024

Frais d'inscription TTC : 720 €

Action DPC 99K72425012

Programme

1. Contexte réglementaire

- Décret MTI
- Demande d'autorisation, limitation d'utilisation, circuit pharmaceutique...
- Responsabilités dans le cadre de l'organisation de la production, de sous-traitance

2. Définition des moyens : locaux et équipements pour l'activité

- Recommandations et des évolutions des BPP sur les MTI
- Présentations de différentes organisations

3. Panorama des médicaments commercialisés et ceux en développement

- Médicaments commercialisés et/ou en AAP : pharmacologie et mécanisme d'action, circuit pharmaceutique..
- Médicaments en cours de développement pour comprendre comment les intégrer aux organisations existantes.

4. Risques associés et mesures de prévention

- Règles relatives à la sécurisation la manipulation des MTI (installations, locaux)

5. Retours des expériences françaises

- Stratégie d'analyse de risque demandée par les nouvelles Bonnes Pratiques de Préparation - BPP
- Outils proposés par les nouvelles BPP
- Dossiers de préparation

6. Mise en pratique

Contact et
inscription

ONCOTASK- ONCOTEACH
20-22 Rue des Petits Hôtels, 75010 Paris

www.oncotask.com

Tel : 06 95 17 63 50 – contact@oncotask.fr

Déclaration d'activité Organisme de Formation n°11756270575

